

SNARK & L'APPAS (Caen) présentent



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2017-2018

Action musiques amplifiées & risques auditifs

En Basse-Normandie depuis 2002



Un programme d'éducation au sonore & une action culture-santé-environnement pour les élèves de collèges (4^e et 3^e), lycées, centres de formation...

Présenté par quatre musiciens et techniciens du son.



MOTIVATIONS

Avec l'avancée des technologies l'écoute et les pratiques musicales sont devenues un véritable phénomène de société. L'augmentation des volumes, des durées d'exposition, l'usage des technologies, combinés à un environnement bruyant constituent des dangers croissants en particulier pour tous et en particulier pour les jeunes : des troubles irréversibles et une perte prématurée de l'audition. Les enquêtes menées depuis une quinzaine d'années convergent vers le même constat : une population peu consciente des risques engendrés par leur environnement technologique, des durées d'écoute qui dépassent les capacités anatomiques et une dégradation de l'état de santé auditive.

- **5 millions** de Français sont concernés par la surdité dont **2 millions** ont moins de **55 ans**
- **1 personne sur 4 est touchée par les troubles auditifs dans tranche d'âge des 15-30 ans.**

**Peace and Lobe : un programme national du réseau Agi-Son, décliné dans les régions.
Un projet Prévention et Promotion de la Santé inscrit au Plan Régional Santé Environnement.**

Pour que la musique reste un plaisir, préservons notre audition !



Quatre musiciens se mettent en scène pour alerter jeunes des dangers liés aux surdoses de son. Témoignages à l'appui, ils appellent à l'écoute raisonnée. Vidéos documentaires, interviews d'artistes, techniciens, médecins, graphiques, démonstrations illustrent les explications pratiques : anatomie et pathologies de l'oreille, physique et ingénierie du son, législation, méthodes de protection. Les ponctuations musicales live rock et rap racontent l'évolution des styles et le rapport entre musique et technologies. L'apport de connaissances et la forme scénique font la force de cette action de prévention et promotion de la santé dont le succès auprès des scolaires ne se dément pas depuis 2002. (Durée 1h30)

Cette action de sensibilisation dans le cadre éducatif a pour but de :

- **Agir sur les comportements** spontanés par l'exposé largement illustré des risques encourus,
- **Donner des indications pratiques** pour gérer au quotidien l'exposition aux musiques amplifiées,
- **Faciliter une gestion responsable** : dépistage, protection, attention, pour être acteur de sa santé,
- **Faire appréhender concrètement** l'amplification : données physiques, techniques et pratiques,
- **Participer à l'éducation culturelle** par une approche scénique et des contenus musicaux de qualité.



Agrément 2016 du Conseil académique des associations éducatives complémentaires de l'enseignement public.



& L'APPAS ACTIONS RISQUES AUDITIFS & MUSIQUES AMPLIFIÉES

Françoise Grieu - tél : 02 31 85 90 00 – 06 84 23 85 53 – contact@snark.fr // www.snark.fr

SNARK & L'APPAS (Caen) présentent



PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2017-2018

Action musiques amplifiées & risques auditifs

En Basse-Normandie depuis 2002



HISTORIQUE

L'action est menée par différents opérateurs dans 18 régions qui ont rejoint le mouvement au fil des années depuis le lancement du dispositif en Poitou-Charentes en 1999. Constats alarmants et force de loi motivent les responsables des salles de concert à se mobiliser pour entreprendre une vaste campagne de sensibilisation. Le Ministère de la Santé décide d'y mettre les moyens.

L'association Agi-Son constitue un réseau pour promouvoir l'éducation au sonore dont «Peace&Lobe» est le fer de lance. La Basse-Normandie est une des premières régions à s'associer au mouvement. Depuis 2001, la réalisation en région est principalement financée par l'instance régionale de santé publique, aujourd'hui l'Agence Régionale de Santé Normandie, associée suivant les années aux partenaires de l'Education, de l'Environnement et de la Culture. À noter le concours des villes pour les prêts de salles et la participation de Canopé à Caen et des scènes de musiques actuelles, le Normandy à Saint-Lô, la Luciole à Alençon pour des séances ouvertes.

ÉVALUATION & VALIDATION

L'action fait l'objet d'une évaluation par les référents et les élèves. Le concert-conférence recueille en Basse-Normandie un indice de satisfaction de 9/10 exprimé par 55% des établissements sur 16 années d'intervention.

80% à 85% des élèves indiquent que le programme est instructif. Ils sont 65% à 74% à prendre en compte le message de prévention, dont 20% sérieusement. (Échantillon 8% sur 5300 élèves 2016, 18% en 2015 sur 6200 élèves)

52 200 élèves ont été sensibilisés entre 2002 et 2016.

55% des collèges, lycées de l'Académie de Caen se sont associés à l'action, ainsi que des centres de formation, l'Université et des établissements spécialisés handicap.

Le programme Snark est révisé chaque saison pour veiller à sa pertinence, rester en phase avec son public, être en prise avec le contexte technologique et culturel en constante évolution, prendre en compte les retours des bénéficiaires et les préconisations de son comité de pilotage. (Travail scénique au Normandy les 19, 20 et 21 septembre 2017).

DÉROULEMENT & CONDITIONS



Chaque année Snark propose une vingtaine de journées d'intervention dans le cadre de l'appel à projet Prévention et Promotion de la Santé de l'Agence Régionale de Santé.

Tout établissement intéressé est invité à prendre contact avec Snark. Les interventions se déroulent sur une journée avec 2 séances en après-midi.

Elles sont mises en place de préférence dans une salle de spectacle où plusieurs journées peuvent être proposées. Notre équipe peut s'installer dans les établissements quand les conditions techniques le permettent.

Les séances sont prévues pour des groupes de 80 à 250 élèves suivant configuration des salles.



Les interventions sont conditionnées à l'engagement des établissements dans l'action : mise en place par les CESC, désignation d'un référent, inscription dans un projet, un parcours ou un programme, implication d'une équipe pédagogique, réponses aux questionnaires d'évaluation. Une contribution fixe de 400 € par jour pour les séances dédiées ou une participation par élève dans les salles de concert est demandées aux établissements.

Saison 2017 / 2018 : 4 sessions proposées pour 20 journées d'interventions

2017 : du 13 au 24 novembre / du 11 au 16 décembre - 2018 : du 15 au 26 janvier / du 19 au 30 mars

<http://www.snark.fr>

<http://www.agi-son.org> // <http://kitpro.agi-son.org>

Novembre 2017 : lancement de la plateforme web de ressources et d'évaluation : <http://edukson.org/>



& L'APPAS ACTIONS RISQUES AUDITIFS & MUSIQUES AMPLIFIÉES

Françoise Grieu - tél : 02 31 85 90 00 – 06 84 23 85 53 – contact@snark.fr // www.snark.fr